



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN  
Madame Nathalie KOENDERS  
Madame Christine MARTIN  
Madame Sladana ZIVKOVIC  
Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nuray AKPINAR-  
ISTIQUAM  
Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Dominique MARTIN-  
GENDRE  
Monsieur Christophe BERTHIER  
Madame Nadjoud BELHADEF  
Madame Kildine BATAILLE  
Madame Delphine BLAYA  
Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Joël MEKHANTAR  
Monsieur Jean-Philippe MOREL  
Madame Marie-Odile CHOLLET

Monsieur Jean-Paul DURAND  
Monsieur Jean-Patrick MASSON  
Monsieur Georges MEZUI  
Monsieur Massar N'DIAYE  
Madame Françoise TENENBAUM  
Monsieur Vincent TESTORI  
Madame Stéphanie VACHEROT  
Monsieur Jean-François  
COURGEY  
Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Mélanie BALSON  
Madame Catherine DU TERTRE  
Madame Nora EL MESDADI  
Madame Danielle JUBAN  
Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN  
Madame Ludmila MONTEIRO  
Madame Laurence GERBET  
Monsieur Emmanuel BICHOT  
Madame Céline RENAUD

Madame Caroline  
JACQUEMARD  
Monsieur Bruno DAVID  
Monsieur Stéphane CHEVALIER  
Monsieur Laurent  
BOURGUIGNAT  
Madame Claire VUILLEMIN  
Monsieur Axel SIBERT  
Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Stéphanie MODDE  
Madame Karine HUON-SAVINA  
Monsieur Fabien ROBERT  
Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur Henri-Bénigne DE  
VREGILLE  
Madame Elizabeth REVEL  
Monsieur Philippe THIRION  
Madame Valérie TEISSEIRE  
Monsieur Frédéric FAVERJON  
Monsieur Pierre PRIBETICH

### Membres absents :

Monsieur David HAEGY

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN  
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Monsieur Marien LOVICHI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE  
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe  
BERTHIER  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Antoine  
HOAREAU

---

**OBJET : FINANCES****Organismes divers - Attributions de subventions - Année 2024**

Diverses demandes de subventions sont parvenues à la Ville de Dijon, au titre de l'année 2024.

Toutes ont été examinées par vos différentes commissions.

Son soumises à votre décision les attributions présentées dans les tableaux annexés au rapport pour un montant total de 461 640 €.

Lors de sa séance du 25 mars 2024, le Conseil Municipal a accordé une subvention d'un montant de 20 000 € à l'association Aime Raude dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de Ville.

Cette aide financière a fait l'objet d'un premier versement à hauteur de 16 000 € (mandat du 14 mai 2024), le solde, soit la somme de 4 000 €, devant être versé sur présentation du bilan qualitatif et quantitatif ainsi que du bilan financier définitif de l'action réalisée comme stipulé à l'article 4 de la convention relative au financement n° 24-197 du 16 avril 2024.

L'association Aime Raude rencontrant actuellement quelques difficultés de trésorerie, il vous est proposé de procéder au versement de 10 % du solde de la subvention accordée, soit la somme de 2 000 € ; les 10 % restants seront mandatés sur présentation des documents précités.

Il convient donc de modifier, par voie d'avenant, les modalités de versement prévues par la convention relative au financement d'une association n° 24-197 du 16 avril 2024.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'accorder** les subventions et d'approuver leurs modalités de versement telles que proposées dans les tableaux annexés au présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou par délégation les adjoints concernés, à signer les conventions de financement, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n° 2021-495 du 6 juin 2021 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, en cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, à diminuer le versement du solde de la subvention à hauteur de cet excédent ;
- **d'approuver** la modification des modalités de versement de la subvention accordée à l'association Aime Raude dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de Ville et l'avenant n° 1 à la convention relative au financement d'une association n° 24-197 du 16 avril 2024 joint au présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou par délégation l'adjoint concerné, à signer l'avenant n° 1 à la convention relative au financement d'une association n° 24-197 du 16 avril 2024 joint au présent rapport. »
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou par délégation les adjoints concernés, à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN      POUR : 53

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 5

DONT 6 PROCURATION(S)

